

membres du gouvernement provincial ce qu'il fallait faire. D'aucuns disent qu'il l'a fait, mais je n'en crois rien.

Le ministre a pour fonction d'appuyer les organismes dont il est comptable au Parlement, de réunir les différentes parties lorsqu'il y a lieu, de faire tout son possible pour leur faciliter la tâche et cela, monsieur l'Orateur, les membres du cabinet l'ont fait.

Le député de Saskatoon-Biggar (M. Gleave) dit que nous devrions discuter—je crois le citer textuellement—l'efficacité de la mise en marché au Canada. Il a dit plutôt je crois, l'efficacité de la manutention des céréales au Canada. Je suis assez vieux pour savoir que, lorsque tout va bien, les gens louangent, à genoux le réseau de transport canadien. Mais il me semble que c'est mal choisir le moment, parce que le temps n'a pas été aussi clément que nous l'aurions souhaité, parce que certaines difficultés ont surgi, de prétendre que fondamentalement nos transports laissent à désirer. Je me rappelle fort bien qu'on a fait l'éloge de nos transports du temps que tout allait bien.

Une voix: Quand ça?

L'hon. M. Pepin: Quoi qu'il en soit, pour ce qui est des ministres, ils ont accordé aux autorités compétentes tout notre appui. Nous leur avons accordé notre entière collaboration, et je doute que qui que ce soit puisse le nier. Mais, bien entendu...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. Malheureusement, le ministre a épuisé son temps de parole, à moins que la Chambre l'autorise, à l'unanimité, à poursuivre ses observations.

Des voix: Continuez.

L'hon. M. Pepin: Je termine en disant...

[Français]

M. Bernard Dumont (Frontenac): Je m'y oppose, monsieur l'Orateur, car on ne m'a pas permis de continuer mes remarques tout à l'heure.

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. C'est une question de consentement. Or la Chambre a consenti à ce que le ministre continue. On n'avait pas obtenu, jusqu'ici, cette approbation.

[Français]

M. Dumont: Comme il faut le consentement unanime, je m'y oppose.

Une voix: Vous n'avez rien à dire vous-même.

M. Dumont: On s'est opposé à ce que je continue mes remarques tout à l'heure. Alors, je m'oppose à mon tour. J'avais aussi demandé le consentement unanime et on ne me l'a pas accordé.

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Le député de Dauphin a la parole.

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, en prenant la parole sur la motion et puisque je l'appuie, j'aimerais exprimer mon inquiétude au sujet de ce problème. A mon avis, la situation actuelle de nos exportations de blé au port de Vancouver révèle le chaos, l'absence de direction et le fait que le gouvernement n'a pas réussi à élaborer une politique agricole capable de profiter à l'un des principaux secteurs de notre économie dans l'Ouest. Or, il s'agit d'un secteur essentiel au bien-être de la nation.

Le 21 janvier, le président de la Bourse des grains de Winnipeg, dans un discours à la conférence annuelle mixte de la Dominion Grain Association et de l'U.S. Lake Carriers Association, a déclaré que la position du Canada dans le commerce mondial du blé est précaire et qu'elle ne sera probablement jamais aussi bonne qu'elle l'était naguère. J'espère qu'il se trompe mais au moins il fonde son opinion sur des faits.

Les perspectives sont maintenant que nous ne puissions remplir les commandes à cause d'une mauvaise administration du dispositif de transport du grain des fermes aux navires, et cela, au moment où la récolte mondiale de blé dépasse les 10 milliards de boisseaux en trois années consécutives, ce qui cause un excédent considérable pour les pays exportateurs et une rivalité énorme pour faire absorber le grain par les marchés mondiaux.

Dans un article publié par la *Presse Canadienne* le 6 novembre 1968, Allan Sackman pose la question suivante: «Le monde peut-il se passer de notre grain?» Le premier ministre (M. Trudeau) ayant déclaré à Winnipeg que l'agriculteur des Prairies devait vendre son propre grain, alors qu'on sait fort bien que c'est pour lui impossible, on peut constater combien on est loin d'apprécier la gravité des problèmes que rencontre le cultivateur.

Récemment, le ministre de l'Agriculture (M. Olson) a annoncé la délivrance de permis pour une variété de blé mexicain destiné à combler une lacune sur le marché du blé de provende. Il s'ensuivra encore plus de congestion dans les ports, notamment dans celui de Vancouver, qui s'occuperont du transfert de ce grain aux marchés mondiaux. La multiplication des variétés de blé et d'autres grains